



Magazine

LA MAGIE DE NOËL

PAGES 12 À 14



• **CARREFOUR DE
LA MALMEDONNE**
Page 8



• **LE MARCHÉ PRÊT
POUR L'HIVER**
Page 10



• **LE PROGRAMME
DU TÉLÉTHON**
Page 16

Rejoignez-nous !

Nous recrutons
des négociateurs
ou négociatrices
en transaction.



candidatures à :
maurepas@
stephaneplazaimmobilier.com
01 30 50 40 00

stéphaneplaza
immobilier



**DU 16 AU 21 DÉCEMBRE
VENEZ DÉGUSTER NOS PLATS DE NOËL
ET NOTRE MENU FESTIF !**

Ouvert le 24 et le 31 décembre de 6h45 à 16h30.

**Le Maurepas vous propose tous les
midis des plats du jour fait maison.**

Restaurant de 11h30 à 15h.
Formule du marché, formule salade ou burger. Cuisine du terroir,
cuisine maison, traditionnelle française avec spécialité aveyronnaise.
Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h. Le samedi de 7h à 19h30.

01 30 50 57 07 brasserie Le Maurepas
restaurant-lemaurepas.fr



Joyeuses fêtes de fin d'année

Chères Maurepasiennes, Chers Maurepasiens,

Un marché couvert et après ?

Notre marché est désormais couvert, mais cette solution de chapiteau ne peut être que provisoire et la halle du marché reste à reconstruire.

Lors de la séance du 17 décembre prochain, les élus du conseil municipal se prononceront sur la méthodologie de concertation qui devra être mise en œuvre afin que l'ensemble des acteurs du marché (commerçants, clients, riverains...) puisse exprimer leurs attentes et ainsi permettre de structurer un futur cahier des charges.

Mais une halle pour le marché n'est qu'un outil et ne suffira pas à elle seule à maintenir cette tradition et ce type de commerces. Comme toujours, le succès résidera dans l'adhésion des clients et du plus grand nombre.

Aujourd'hui, des Maurepasiens se mobilisent pour défendre une autre idée de la consommation en faisant la promotion de la production locale et des circuits courts et notre marché accueille également de plus en plus de producteurs labélisés « bio ».

Le magazine municipal vous présente ce mois-ci leurs actions. Vous pourrez ainsi découvrir en page intérieure qu'il est possible facilement de consommer de la viande élevée à Maurepas et déguster des fromages et des légumes produits en Vallée de Chevreuse ou sur le plateau de Saclay.

Les solutions alternatives existent et sont à portée de main et le marché de Maurepas peut contribuer à cette dynamique par sa proximité et sa convivialité.

Un conseil municipal décisif

Lors de cette même séance du 17 décembre prochain, les élus du conseil municipal auront aussi à se prononcer sur le projet définitif et le contrat de délégation de service public encadrant la construction, la gestion et l'entretien du futur centre aqua-ludique intercommunal avec Élanecourt.

Pour ceux qui ne seront pas présents lors du conseil municipal, le magazine de janvier reviendra sur ce nouvel équipement.

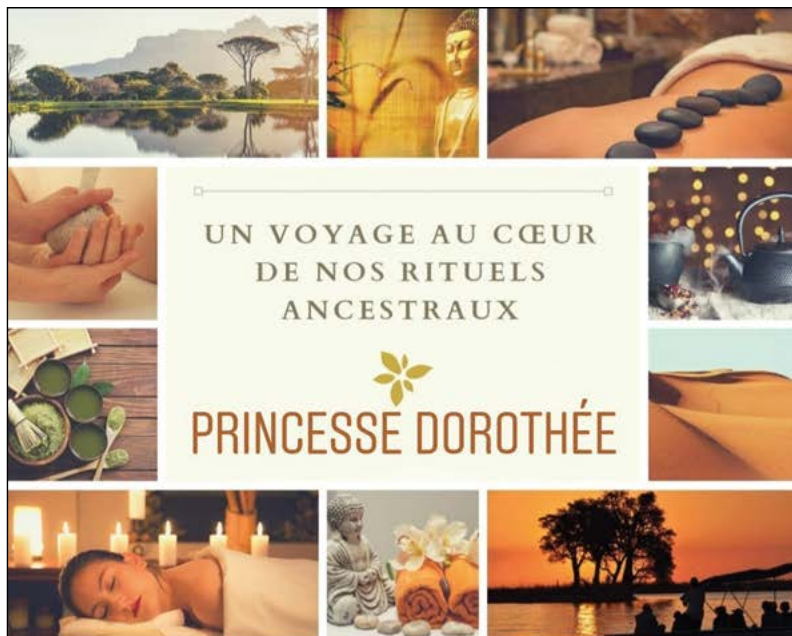
La féerie de Noël

Du 13 au 15 décembre, le marché de Noël vous ouvrira ses portes, avec bien-sûr ses commerçants de circonstance, mais aussi de nombreuses animations dont la patinoire et le spectacle de fin d'année sans oublier la présence du père Noël pour la plus grande joie des enfants.

Nous aurons tous plaisir à nous y retrouver pour l'occasion et je vous donne rendez-vous pour son inauguration le vendredi 13 décembre à 18 heures.

Si je n'ai pas le plaisir de vous revoir d'ici là, je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année et vous invite dès à présent à la cérémonie des vœux du Maire et des élus du conseil municipal le vendredi 10 janvier, à 19 heures, au gymnase de la Malmedonne.

Grégory GARESTIER
Maire



UN VOYAGE AU CŒUR
DE NOS RITUELS
ANCESTRAUX

PRINCESSE DOROTHÉE

Une invitation à un voyage sensoriel où lâcher-prise et plénitude seront au rendez-vous avec ce modelage visage, nuque et épaules. Ou voyagez vers une destination bien-être comme en Amérique indienne, en Océanie, en Asie ou en Afrique au cœur de nos rituels ancestraux ou avec ce soin éphémère d'orient. Sans oublier la quintessence de la beauté certifiée bio et d'origine naturelle dans un coffret cadeau de Noël signé Panacée : attention édition limitée ! Essayez également notre cabine de soins en duo pour une escapade en couple ainsi que notre espace maquillage et onglerie.

Venez découvrir nos massages : massage thaï, massage Lomi lomi, massage aux pochons, massage à la bougie, massage ayurvédique, massage relaxant, massage aux pierres chaudes, réflexologie plantaire (nos masseuses font des merveilles !).

Vous pouvez offrir également un chèque cadeau ou un bon cadeau sans même vous déplacer !
Vos bons cadeaux ou chèques cadeaux sur notre site :
www.princesse-dorothee.com



3 av. Louis Pasteur - 78310 MAUREPAS
01 30 49 21 55

Offrez un moment de bien-être et de plénitude au sein de notre Institut naturo-esthétique bio, spa bien-être et onglerie au cœur de Maurepas. Un concept unique pour des soins 100% personnalisés réalisés avec des produits naturels et bio fraîchement préparés, le tout dans un cadre relaxant pour une parenthèse inoubliable.



PRÉVENTION AUDITIVE / 5 NOVEMBRE

Environ 400 enfants des écoles élémentaires et du collège Louis Pergaud ont assisté à « La Soupe aux oreilles » à l'Espace Albert Camus. Ils étaient invités par la Ville de Maurepas qui est à l'initiative de cette action d'éducation à la santé auditive. La compagnie Les Passeurs d'Ondes a créé et interprète ce spectacle de théâtre musical mêlant chant, danse et comédie clownesque. Les musiques amplifiées peuvent représenter un risque pour l'audition. A la naissance, l'être humain reçoit un « capital » de cellules sensorielles qui ne se régénèrent pas. Il s'agit donc de le préserver. Dès le plus jeune âge, il est bon de connaître quelques attitudes simples à respecter.



SALON DU LIONS CLUB / 12 OCTOBRE

Une quarantaine d'exposants ont répondu à l'invitation du Lions club Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines Doyen pour le 7e Salon des Vins, des Couleurs et des Saveurs, à la salle des fêtes. Le public a fait le déplacement jusqu'à Pariwest pour découvrir les produits des artisans et des créateurs. Vins fins, miel, huile d'olive, charcuterie, bijoux, accessoires de mode, matériel de cuisine, lingerie, décoration... Il y en avait pour tous les goûts. L'inauguration s'est déroulée en présence du maire et des élus du conseil municipal.



COMMÉMORATION DE L' ARMISTICE / 11 NOVEMBRE

Le maire et le conseil municipal ont commémoré la fin de la Première guerre mondiale en présence des autorités civiles et militaires, des anciens combattants, des enfants des écoles et de la population au cimetière puis au monument aux morts. Les enfants de la Malmedonne et de l'Agiot ont lu la lettre du lieutenant Desprès, mort pour la France, « Lettre à mon fils qui vient d'avoir 9 ans ». Avec les élèves du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique et les professeurs, ils ont aussi interprété plusieurs chansons sous la direction de Caroline Tomba, dont « L'Adieu » d'Apollinaire, « Le Soldat » de Florent Pagny et « Imagine » de John Lennon. Les enfants ont également déposé des roses blanches en signe d'espoir et de paix au pied du monument aux morts. Il a été distribué des bleuets aux participants afin de s'associer au Bleuets de France, œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.



RÉUNION PLÉNIÈRE DU CLSPD / 12 NOVEMBRE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni en séance plénière à l'hôtel de ville sous la présidence du maire, en présence du sous-préfet de Rambouillet, de l'adjointe au maire déléguée à la Sécurité et de 35 professionnels locaux. Le diagnostic, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et le règlement intérieur du CLSPD ont été validés avec les différents partenaires dont la préfecture et le procureur de la République. Les grandes orientations du CLSPD seront présentées lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.



PÉRIPHÉRIE COMMERCIALE / 18 NOVEMBRE

Dans le cadre de son action « Repenser l'avenir de la périphérie commerciale », qui porte sur le devenir de la zone commerciale des secteurs Pariwest-Forum Gibet-Portes de Chevreuse, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a convié le public à participer à un atelier de concertation à la salle des fêtes de Maurepas.

Depuis le mois de juin, SQY rencontre tous les acteurs du territoire pour établir un diagnostic et dégager des pistes d'intervention. L'agglomération a été lauréate d'un appel à projets du ministère de la Cohésion des Territoires intitulé « Repenser la périphérie commerciale » pour cette zone commerciale implantés à Maurepas et à Coignières.

Grégory Garestier, maire de Maurepas, vice-président de SQY et Didier Fischer, maire de Coignières, vice-président de SQY, ont remercié les participants pour leur implication.



SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS / 19-22 NOVEMBRE

En cinq représentations, 340 enfants des crèches et des écoles maternelles ont assisté au spectacle « Un petit coin de ciel » à l'Espace Albert Camus. La chorégraphe Laurence Salvadori (Compagnie Ouragane) a créé un solo dansé d'une trentaine de minutes pour la danseuse Mélisande Carré-Angeli. Cet envol pour un pays où tout flotte, où tout est léger stimule l'imaginaire des tout-petits. Un contact avec l'univers du spectacle vivant qui a enthousiasmé ce très jeune public.



ANNIVERSAIRE 30 ANS DE LA CIDE / 20 NOVEMBRE

Maurepas, Ville Amie des Enfants, a fêté les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), en partenariat avec l'UNICEF, le fonds spécialisé des Nations Unies. Le 20 novembre 1989, 195 États s'engageaient à construire un monde digne des enfants. La CIDE comporte 54 articles détaillant les droits obligatoires de toutes les personnes de moins de 18 ans.

L'après-midi, au gymnase Malmédonne, les enfants et les animateurs des centres de loisirs et des structures d'accueil de la jeunesse ont présenté des expositions, des animations et des spectacles ayant pour thème les droits de l'enfant dans le monde.

En soirée, à l'hôtel de ville, la diffusion du film « Le Cerveau des enfants » a été suivie par un débat animé par un professionnel de l'association « Ensemble pour l'éducation ».



TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES À L'ÉCOLE DE L'AGIOT / 21 NOVEMBRE

La réhabilitation et l'extension de l'école de l'Agiot étaient accomplies en août 2019 pour permettre l'ouverture à la rentrée scolaire de septembre.

La visite de la commission de sécurité est intervenue mardi 27 août 2019. L'inauguration s'est déroulée samedi 31 août. Élèves et professeurs des écoles de maternelle et d'élémentaire sont entrés dans les locaux lundi 2 septembre dans de parfaites conditions de sécurité.

Néanmoins, la totalité des travaux n'était pas finalisée, notamment en raison de la défaillance d'une entreprise chargée des façades. Une nouvelle entreprise procède actuellement à la finalisation des façades, avec notamment une reprise du bardage. Elle doit respecter des conditions de sécurité très strictes en raison de la période d'utilisation du bâtiment et la présence du public. La fin de ces travaux est programmée d'ici à la fin de cette année.

Grâce à l'esprit de coopération et transparence qui a animé l'ensemble des acteurs du projet, la réhabilitation et l'extension de l'école de l'Agiot sont devenues réalité. L'ensemble de la communauté éducative dispose d'un « outil » performant qui, en effet, a demandé quelques réglages au démarrage, notamment lors de la mise en chauffe du bâtiment, ce qui est habituel pour une réalisation de cette ampleur.



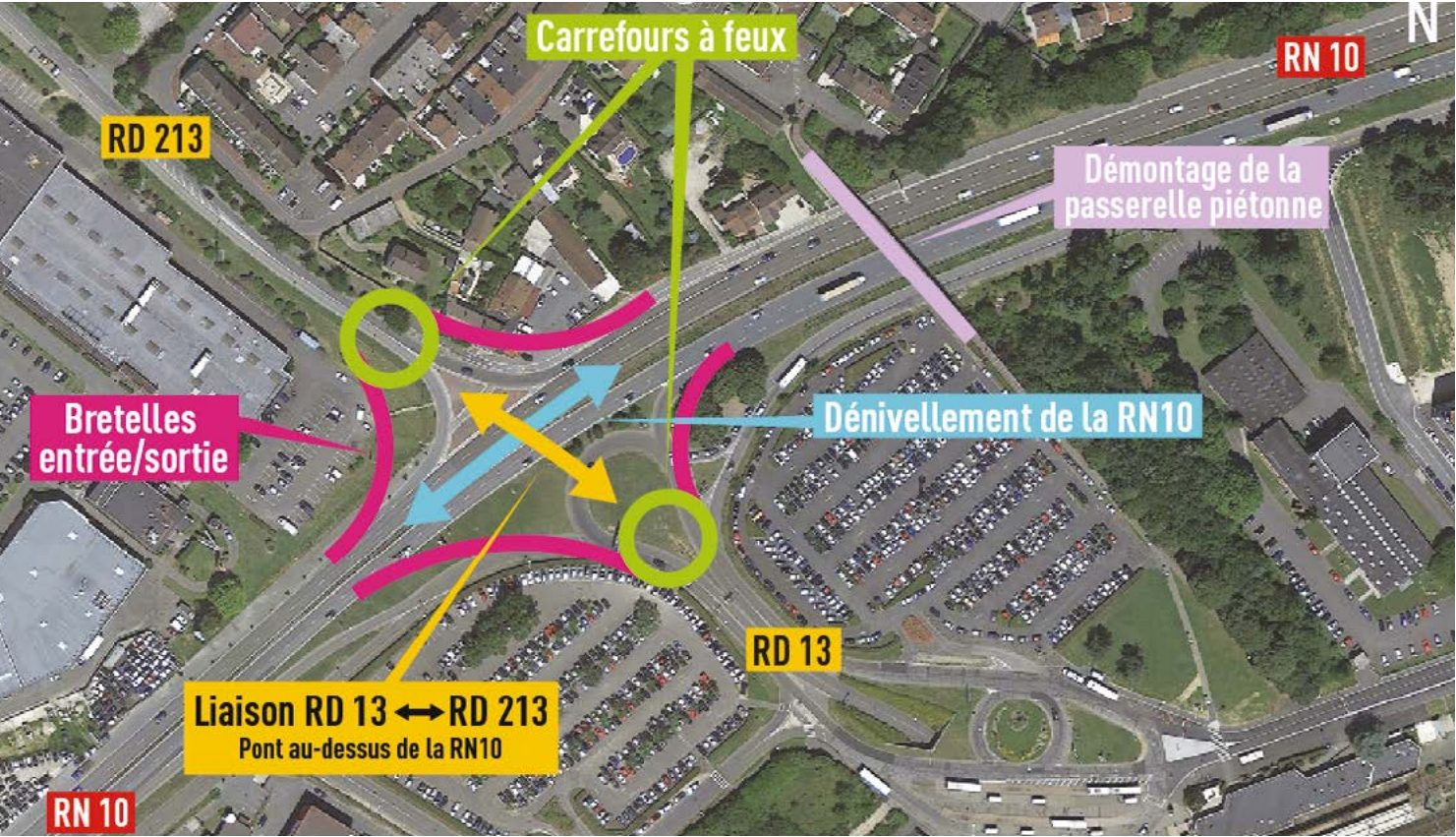
BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES / 22 NOVEMBRE

La commune de Maurepas est désormais équipée de 2 bornes permettant la recharge de 4 véhicules électriques sur la voie publique. Elles sont installées dans le centre-ville, sur le parking de l'avenue de Langres. Elles seront opérationnelles dès que la société Enedis aura procédé aux travaux de raccordement électrique.

Pour tout savoir sur les conditions d'utilisation de ces bornes : alizecharge.com



CONCERTATION SUR LE CARREFOUR DE LA MALMEDONNE



Le réaménagement du carrefour de la Malmedonne, sur la RN 10, fait l'objet d'une concertation publique du 18 novembre au 20 décembre 2019. Informez-vous et donnez votre avis !

Le carrefour de la Malmedonne est situé à l'intersection des villes de Coignières, Maurepas et La Verrière. Il est traversé par la RN10 qui constitue pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes, une coupure urbaine entre d'une part les communes de Maurepas et Coignières et d'autre part la commune de La Verrière, où se situe la gare ferroviaire.

Le projet d'aménagement du carrefour, porté par l'État, vise à améliorer les échanges entre la voirie nationale et les voiries locales en optimisant la desserte du secteur, actuellement en pleine mutation. Le projet est aussi l'occasion d'améliorer la lisibilité du carrefour pour les usagers et de favoriser le développement des modes actifs (pour les piétons et les cyclistes) et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le principal aménagement est le dénivellement partiel de la RN10, qui se retrouvera en contrebas, permettant de « recoudre le tissu urbain », ce qui facilitera les circulations entre les trois communes concernées.

Concertation publique

La concertation publique est un temps d'information et d'échanges avec le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales du projet. À l'issue de cette démarche, l'État se prononcera sur la poursuite ou non du projet. En cas de suite favorable, les études techniques détaillées seront engagées afin de définir précisément toutes les caractéristiques de ce projet.

Les habitants pourront s'informer lors de différentes réunions publiques : à Maurepas, elle se déroulera jeudi 12 décembre, à 20 h, à l'Hôtel de ville (entrée par la place Charles-de-Gaulle).

Le dossier de concertation est consultable par tous dans les mairies de Coignières, Maurepas et La Verrière, ainsi qu'à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un espace d'information a été aménagé au rez-de chaussée de l'hôtel de ville de Maurepas. Il est accessible aux heures d'ouverture du bâtiment. Le dossier de concertation, clair et très détaillé, y est à disposition. Un registre permet de consigner remarques et propositions.

www.maurepas.fr
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

LE « PLAN NEIGE » 2019/2020 EST ACTIVÉ

À Maurepas, jusqu'au 15 mars 2020, le « plan de viabilité hivernale », autrement connu sous l'appellation de « plan neige », est activé. De quoi s'agit-il ? D'une recension de l'ensemble des modalités d'intervention des services de la Ville et leur mise en œuvre pour maintenir le passage sur les axes de circulation de la commune relevant de sa compétence lors des épisodes neigeux en automne et en hiver.

Une veille constante des conditions climatiques est assurée pendant les 17 semaines de durée du plan. La coordination avec les services de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) est également constante, l'agglomération assurant la viabilité des grands axes relevant de sa compétence (boulevard de la Loire, boulevard du Rhin, boulevard Michel-Miserey, boulevard René Ressejac-Duparc, Boulevard Guy-Schuler...)

Pour assurer la viabilité des autres routes et de certains axes piétonniers, des opérations de salage sont menées de manière mécanique (camion avec lame et épandeur à sel) ou manuelle (dégagement et sablage).

Comme tous les ans, la passerelle menant à la gare SNCF fera l'objet de toutes les attentions.

Il est enfin rappelé que les particuliers ont la responsabilité de débayer la neige sur la portion de trottoir devant chez eux.

www.maurepas.fr



« TRANQUILLITÉ ABSENCE » : PARTEZ SEREINS !

Vous comptez vous absenter prochainement pour les fêtes de fin d'année et souhaitez partir l'esprit apaisé ? N'hésitez pas à faire appel au dispositif « Opération Tranquillité Absence » (OTA) proposé à Maurepas. Les agents de la police municipale peuvent surveiller de l'extérieur votre domicile, individuel ou collectif, sur une simple demande de votre part directement au poste de police municipale, allée du Bourbonnais, ou par une demande en ligne sur le site internet (« Espace Citoyens »). Cette demande doit s'effectuer plusieurs jours avant votre départ, le délai d'une semaine est conseillé. Pour que les patrouilles puissent remplir leurs missions de protection :

- pour l'habitat collectif, transmettre le code d'accès aux bâtiments (les clefs ne sont pas acceptées),
 - pour l'habitat individuel, penser à laisser le jardin accessible afin de favoriser la vérification de l'arrière de la maison.
- Grâce au dispositif OTA, vous serez informés des éventuels problèmes concernant votre domicile.

VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ

En raison des fêtes de fin d'année et de leur lot de démarchages à domicile, l'attention de la population est attirée sur les vols à la fausse qualité. Pour plus d'informations : maurepas.fr / Sécurité et Prévention





LE MARCHÉ PRÊT POUR L'HIVER

Le marché de Maurepas perdure ! Le square du Livradois accueille désormais une halle fermée provisoire.

Samedi 16 novembre, les commerçants et les clients du marché de Maurepas ont découvert un nouvel équipement : il s'agit d'une halle fermée temporaire de 800 m² qui accueille confortablement les commerces alimentaires les mercredis et samedis, de 8 h à 13 h.

Ce chapiteau bi-pente de 40 mètres de long sur 20 mètres de large bénéficie d'un bardage en bois et de l'estages en béton. La structure répond aux normes CTS (chapiteaux, tentes

et structures) s'appliquant aux établissements recevant du public. Cette halle fermée abrite les commerces alimentaires, permettant la pérennité des stands, installés à demeure, et gommant les contraintes des montages et des démontages des étals.

Depuis l'incendie de la halle couverte, mercredi 31 juillet 2019, rendant le bâtiment impropre à l'accueil du public et à la tenue du marché, les commerçants, les clients de Maurepas et des communes voisines, les élus locaux et les

services municipaux se sont mobilisés pour que le marché perdure.

Cette solution provisoire a été élaborée grâce à l'étroite collaboration entre la ville de Maurepas et l'association des commerçants du marché de Maurepas.

Le conseil municipal du 17 décembre se prononcera sur les modalités de la concertation publique qui sera organisée en janvier au sujet de la reconstruction de la halle.

MARCHÉ SPÉCIAL MARDI 24 DÉCEMBRE

Pour permettre aux clients du marché de préparer les réveillons et repas de fêtes dans les meilleures conditions, les commerçants et la Ville ont décidé d'organiser un marché spécial mardi 24 décembre 2019. La halle temporaire sera ouverte de 8 h à 15 h ! Une ouverture élargie très pratique pour récupérer les commandes et

s'approvisionner en produits frais et de saison. Par conséquent, le marché initialement prévu mercredi 25 décembre n'ouvrira pas. Celui du mercredi 1^{er} janvier 2020 est supprimé.

CONNAISSEZ-VOUS LES CIRCUITS COURTS?

Les « circuits courts » appartiennent à la spirale vertueuse du développement durable aux côtés des éco-gestes, du recyclage des déchets et de l'économie des ressources, comme l'eau et l'énergie. Pour réduire l'impact de nos modes de vie sur l'environnement, et préserver aussi notre santé, il est possible de mieux consommer.

Maurepas dispose déjà de deux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Il est possible désormais d'aller plus loin dans la consommation locale en privilégiant les circuits courts. De nouveaux « acteurs » sont actifs dans notre commune.



(Photo Olivier Coehard)

LA RUCHE QUI DIT OUI

C'est à l'hôtel Mercure, rocade de Camargue, tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 15, que la Ruche donne rendez-vous pour récupérer des produits fermiers commandés en ligne et aussi pour rencontrer les producteurs installés dans un rayon de 250 km.

Légumes, fruits, pains, fromages, bières... Les achats « rémunèrent justement le travail des agriculteurs et artisans qui perçoivent près de 80 % du prix de vente hors taxes ».

Anne-Sophie Damour : 06 13 80 76 28
www.laruchequiditoui.fr

L'ÉPI VOILÀ

L'Épi Voilà est installé dans le quartier des Coudrays, dans un local mis à disposition par la commune, depuis le mois de mars. Cette épicerie participative à but non lucratif distribue des produits locaux, provenant du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et du plateau de Saclay. Ce sont ses clients qui gèrent l'épicerie. Les distributions ont lieu tous les samedis matins. Les adhérents donnent 2 heures de leur temps par mois à l'association. Ils doivent tenir l'épicerie, ouvrir le local, collecter les produits des producteurs, distribuer les produits que les adhérents ont commandé en utilisant la plateforme internet. L'épicerie participative propose des produits frais, bio ou sans pesticide, sucrés et salés, et développe actuellement la partie produits d'hygiène.

www.monepi.fr/epivoila



LA FERME DE MAUREPAS

Guillaume Lavielle est l'âme de la Ferme de Maurepas, rue de Coignières, au Village. Il appartient à la 5^e génération d'agriculteurs à exercer sur ce site. La ferme de Maurepas est le dernier « bastion agricole » d'un secteur désormais très urbain. Les terres agricoles sont désormais protégées par le nouveau PLU.

Guillaume élève des volailles (poulets, pintades), des poules pour leurs œufs, quelques vaches de race pie rouge et charolaise. Il reçoit le public dans sa boutique installée 20, rue de Montfort (ouverture mercredi de 14 h à 16 h, vendredi de 18 h à 20 h, samedi de 10 h à 12 h)

Courriel : guillaume_lavielle@orange.fr



13-14-15 DÉCEMBRE

LA MAGIE DE NOËL

MARCHÉ DE NOËL

Chalets, patinoire, illumination du grand sapin, chorale du conservatoire, photos avec le Père Noël, balades en calèche, animations des commerçants... Pendant 3 jours, la magie de Noël va régner à Maurepas.

La 6^e édition du marché de Noël de Maurepas se déroulera vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019, en centre-ville, sur la place Jacques-Riboud (en face de l'entrée de l'église Notre-Dame). Ce marché réunira 10 chalets, proposant des produits artisanaux et des produits du terroir de qualité. Les idées de cadeaux ne manqueront pas !

Le marché de Noël de Maurepas, c'est aussi les temps forts de l'inauguration, la patinoire, les animations proposées en partenariat avec l'Union des Commerçants et des Artisans (UCAM) et l'Association des Commerçants du Marché, dont des balades en calèche ou la visite de la mère Noël...

- Dans l'enceinte du marché, il sera possible de se restaurer grâce à la présence d'un food truck (châtaignes, tartiflette, gaufres salées à la raclette, vin chaud...). Le Coin du Sommelier proposera des plateaux d'huîtres accompagnés de verres de vin.

- Les visiteurs trouveront aussi des stands où des associations invitées présenteront leurs activités.

- Par ailleurs, un spectacle est offert aux plus jeunes Maurepasiens (2-8 ans) dimanche 15 décembre, à 15 h, au gymnase Malmédonne (avenue de Limagne). La représentation sera suivie d'un goûter.

Retrouvez l'intégralité du programme en page 14.

DES PROS DE LA DANSE SUR GLACE



L'inauguration du marché de Noël de Maurepas est devenue au fil des ans un temps fort à ne pas manquer avec en particulier le spectacle de danse sur glace. Cette année, 5 patineurs professionnels de l'Agence Combes proposeront « Noël Diamant », une féerie riche en prouesses athlétiques et artistiques pour émerveiller petits et grands.

Pour l'inauguration, **vendredi 13 décembre, à 18 h**, un compte à rebours avant l'illumination du grand sapin décoré sera repris par la foule après le concert choral des élèves du conservatoire de musique et avant le spectacle « Noël Diamant ».

INAUGURATION
VENDREDI
13 DÉCEMBRE
18H

PATINOIRE GRATUITE PENDANT 3 JOURS



La surface de la patinoire synthétique sera de 200 m². Une centaine de paires de patins affûtés, de toutes les tailles, seront mises gratuitement à la disposition du public. Il est bien entendu demandé d'équiper les enfants de bonnets et de gants, afin de s'assurer de bonnes conditions de sécurité. Des casques seront fournis aux tout-petits. Les animateurs de la Ville seront présents pour aider petits et grands à faire leurs premiers pas.



PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL

Cette année encore, il sera possible d'écrire au père Noël grâce à la boîte aux lettres installée dans l'enceinte du marché de Noël.

La lettre devra bien préciser l'adresse postale ou électronique de la famille maurepasienne afin qu'il soit répondu à son courrier dans les meilleurs délais. Cette boîte sera installée dès le 4 décembre sur le marché de Maurepas, les mercredis et samedis.

Pendant toute la durée du marché de Noël, le public aura le loisir de prendre des photos avec le père Noël. Un stand avec des décors en bois construits par les agents communaux seront aussi à disposition pour des photos originales.



CONCERT DE NOËL

Dimanche 15 décembre, à 17 h, l'ensemble vocal de l'Énéide donnera un concert à l'église Notre Dame de l'Espérance, au centre-ville de Maurepas, avec la participation des enfants de l'école de musique d'Élancourt. Le thème retenu cette année sera « Un Noël Jazz ». Chef de chœur : Caroline Petitjean-Waleckx. Piano : Françoise Bouttier Caffin. Libre participation aux frais.

Courriel : contact@chorale-eneide.fr



VENDREDI 13 DÉCEMBRE

- 12 h : ouverture du marché
- 18 h : grande inauguration
 - Accueil du public par l'équipe municipale et discours du maire
 - Décompte avant l'illumination du grand sapin de Noël, vin chaud et chocolat chaud offerts aux visiteurs
 - Chorale des élèves du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique
 - Spectacle pour l'inauguration de la patinoire par des patineurs professionnels
 - Ouverture de la patinoire au public ; les danseurs du spectacle guideront les enfants
 - Arrivée du père Noël
- 22 h : fermeture du site

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- 9 h : ouverture du site
 - Stand photos avec le père Noël
 - Marché de Noël
 - Patinoire
 - Stands associatifs : Family Wanted et UNICEF
- 10 h : Stand d'activités manuelles proposé par l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM)
- De 10 h à 18 h : calèche avec chevaux pour balade en centre-ville
- De 14 h à 18 h : parade musicale
- 20 h : fermeture du site

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

- 10 h : ouverture du site
 - Stand photos avec le père Noël
 - Patinoire
 - Chalets
 - Associations
- 15 h : spectacle jeune public au gymnase de la Mamedonne « Ma lettre au père Noël »
- 19 h : fermeture du site

LES TRAVAUX À MAUREPAS

La Ville et ses partenaires œuvrent au quotidien pour préserver un cadre de vie agréable. Voici le point sur quelques réalisations.



**MAMEDONNE
SQUARE DE RÉ**

Les travaux se poursuivent à l'angle de l'avenue de Vendée et du boulevard de la Loire. Les aires de jeux pour les enfants sont en cours d'installation, avec notamment la pause des sols souples



**VILLENEUVE
PISTE CYCLABLE**

L'aménagement d'une voie de circulation douce d'une largeur de 2,5 mètres sur 350 mètres de long, rue du Lieutenant Henri Levet, à Villeneuve, est terminé. Il s'agit du prolongement de la piste existante le long de la rue de Villeneuve. Celle-ci n'est actuellement pas utilisable en raison des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

**CENTRE-VILLE
ALLÉE DE LA CÔTE D'OR**

C'est la dernière ligne droite pour la réhabilitation de la Côte d'Or et de ses abords. La nouvelle rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) située le long de la pharmacie et du supermarché est opérationnelle avec les enrobés qui ont été posés. Les végétaux ont également été installés sur la totalité du site.



**CENTRE-VILLE
COLLECTE DES TEXTILES**

La Croix-Rouge Française et Saint-Quentin-en-Yvelines ont installé une borne enterrée, square de la Marche, pour la collecte des textiles et des vêtements. Le textile, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie doivent être placés dans des sacs et déposés à l'intérieur de la borne. Le ramassage est assuré par la Croix-Rouge et les vêtements récupérés sont ensuite réparés et vendus dans la Vestiboutique de Montigny-le-Bretonneux.



DES CHOUETTES DANS LE CLOCHER DE SAINT-SAUVEUR

Un couple de chouettes a élu domicile dans le clocher de l'église Saint-Sauveur, au village de Maurepas. L'Association Terroir et Nature en Yvelines (ATENA 78) a constaté mi-septembre que la chouette effraie avait relancé une deuxième couvée avec 3 beaux jeunes de plus de 40 jours, alors qu'elle a déjà élevé 4 jeunes cette année. Ce cap des 40 jours est important car les risques de mortalité avant l'envol, vers 60-65 jours, deviennent alors très faibles. La chouette effraie est un des rares oiseaux capable d'effectuer, bien que cela ne soit pas systématique, une deuxième reproduction dans l'année. L'an passé, le couple maurepasien avait déjà mené à bien 2 nichées de 2 jeunes. Parmi les services rendus à l'écosystème, signalons celui de chasser les petits rongeurs. Chaque année, ce couple de chouettes et ses jeunes sont susceptibles de prélever jusqu'à 5 600 mulots, campagnols... dans la campagne environnante.

LE PROGRAMME DU TÉLÉTHON



Photo d'archives

À l'occasion de l'édition 2019 du Téléthon, parrainée cette année par le comédien Jean-Paul Rouve, Maurepas proposera samedi 7 décembre, au gymnase Malmédonne (avenue de Limagne), une kyrielle d'animations destinées à récolter des fonds pour cette noble cause. Des bénévoles associatifs maurepasiens accueilleront le public de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Les associations et les clubs impliqués :

- Aito 78
- Agiot Loisirs
- Basket Club Maurepas
- École de Boxe Française Élan-court-Maurepas
- Club de plongée de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Maurepas Club
- Gymnastique Volontaire de Maurepas
- Handball Élan-court-Maurepas
- Nunchaku
- Rose des Sables
- Tennis Club
- Martialis

PROGRAMME

De 10 h à 12 h

Stage proposé par l'association Aito (5 €)

De 14 h à 19 h 30

ATELIERS

Parcours action handicap mené par l'association Martialis (handball fauteuil, cécifoot)

- Chamboul'tout

- Maquillage, pêche aux canards
- Tricots, cartonnage
- Jeux de lancers mené par les clubs de basket et de handball
- Tir à l'arc

DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS GRATUITES (TOUT PUBLIC)

- Danse
- Arts martiaux

STANDS

- Vente d'objets spéciale Téléthon
- Cartonnage
- Tricot

TOMBOLA & RESTAURATION

Des associations partenaires organisent une action sur d'autres sites

École de Boxe Française : rencontre interclubs de boxe française de 14 h à 17 h (entrée libre). Complexe de l'Europe, 2, rue de Varsovie, à Élan-court

Association Gymnastique Volontaire de Maurepas : stage de zumba de 14 h à 16 h (8 €, inscriptions sur place). Centre Éducatif et Sportif de l'Agiot, square du Dauphiné, à Maurepas

Club de Plongée de SQY : baptêmes de plongée et nage, avec ou sans palme, baptêmes d'apnée. Centre Nautique, rue Pablo-Neruda, aux Clayes-sous-Bois. Pour tous renseignements : président.cpsqy@gmail.com



Gabriel CORON

LA CONCILIATION DE JUSTICE, UNE SOLUTION À L'AMIABLE

Un différend dans votre quotidien ? Vous n'avez pas envie d'aller devant les tribunaux ? Adressez-vous au conciliateur de justice, présent à l'hôtel de Ville de Maurepas le mercredi et le vendredi matin.

Mandaté par le tribunal d'instance de Rambouillet et la cour d'appel de Versailles, cet auxiliaire de justice bénévole essaiera de trouver rapidement une solution à l'amiable en rapprochant les deux parties, évitant ainsi le procès. Le conciliateur s'occupe des affaires en lien avec l'habitat (location, copropriété), les conflits entre voisins, le droit de la consommation, les relations entre employeur et salarié, etc. Cependant, cela n'inclut pas les différends avec les administrations publiques ni le droit de la famille (divorce, succession...). Ce service public est entièrement gratuit. Il est important de souligner que les informations fournies restent confidentielles et ne peuvent être révélées à un juge qu'avec l'accord des deux parties.

Pour rencontrer le conciliateur de justice, il convient de prendre rendez-vous à l'accueil de l'hôtel de ville (entrée place Charles-de-Gaulle).

Enfin, le conciliateur peut être saisi même lorsque le conflit est arrivé devant le tribunal. Il agira alors sous le contrôle d'un juge.

À noter : depuis 2017, une tentative de conciliation est obligatoire avant de saisir le tribunal d'instance pour les litiges inférieurs à 4000 euros.

BOUCHERIE DU SANCEROIS : ÇA ROUVRE !



C'est une réouverture très attendue par la population. La boucherie-charcuterie de la place du Sancerrois va prochainement relever son rideau (premier semestre 2020). En effet, le projet présenté par Carmen et Didier Gourdel a été retenu par le conseil municipal.

L'assemblée a attribué le fonds à cette famille maurepasienne car son dossier correspondait le plus aux attentes de la Ville en termes de qualité de projet commercial, de viabilité économique et d'offre de prix pour le rachat du fonds. M. Gourdel a réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle dans l'univers de la viande après être sorti diplômé de l'École de la Boucherie de Paris en 1983.

La Ville avait racheté le fonds de commerce afin de ne pas accentuer la tertiarisation du centre-ville. Dès le départ, l'objectif était de rétrocéder le fonds pour que continue un « commerce de bouche ».



L'ATELIER BOUTIQUE DE SOPHIE SAUZÉAT

Sophie Sauzéat est la créatrice de L'Atelier Boutique, le Lab, installé au Village de Maurepas. Créatrice textile de formation, designer depuis plus de trente ans, consultante indépendante pour une ONG... Elle donne aussi des cours et présente des expositions. Elle a plusieurs cordes à son arc. Chez elle, les objets prennent vie ! Sophie Sauzéat est en effet experte pour valoriser, recycler et « customiser » toute sorte d'objets. Les fêtes approchent. Les idées de cadeaux ne manquent pas au Lab, qui est ouvert du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Il se situe au 1, rue de l'église : l'entrée donne sur le parking de l'église entre le Gîte du Donjon et le Centre équestre.

mylab.blogs.marieclaireidees.com

VEILLÉE VILLAGEOISE

L'association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui propose la 15^e édition de sa « Veillée villageoise » vendredi 6 décembre, de 20 h à minuit, au Centre de Loisirs Primaire, chemin des Petits Fossés. Cette année, la veillée sera chantante avec la participation active de l'association Au Bonheur des Gammes. Variété française au programme avec de l'émotion, du rire et de la fantaisie.

Un atelier « photophores version Noël », pour décorer les tables des fêtes, sera également organisé.

Il est demandé de venir avec un plat salé ou sucré qui sera partagé entre les convives. L'association se chargera des boissons. Cette soirée est gratuite pour les adhérents. Il sera demandé 5 € aux non-adhérents.

Contact et inscriptions : maurepas.histoire@gmail.com
Sophie : 06 86 10 77 86
Marie-Noëlle : 06 07 37 71 72

MODÉLISME : LES 6 H DE MAUREPAS EN SALLE

Dans le cadre de son activité « Slot Racing »,

le MMC organisera, samedi 7 décembre, la 13^e édition des 6h de Maurepas. Les équipes, se relayeront alternativement par groupe de 6, au poste de pilotage, pendant 9 h pour effectuer 6 h de course chacune. Le départ de l'épreuve sera donné à 11 h au local du club, avenue de Normandie (à côté du gymnase du Bois). www.mmc78.com

UN JEUNE CHAMPION AU CLUB DE MODÉLISME

Matisse Peyre, âgé de 11 ans, inscrit au Modélisme Maurepas Club, est devenu champion de France Tout Terrain 1/8 Thermique en catégorie Promotion. Ce titre a clôturé une saison exceptionnelle pour le jeune homme qui a aussi remporté le titre de champion de la ligue Île de France. Bravo à lui !



Photo DR

Restaurant Bar Le Transat



Au Transat, un avant-goût des fêtes pour votre repas de fin d'année !

Pendant cette période de fête, le restaurant Le Transat vous propose un menu spécial Noël ! Venez vite le déguster en famille, entre amis ou entre collaborateurs en toute convivialité à partir de 10 personnes. Entre le 1er novembre 2019 et le 29 février 2020. Les détails du menu sont disponibles sur le site internet : <https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>
Pour accompagner votre repas nous vous offrons l'apéritif pour toute réservation avant le 28 décembre 2019 ! Contactez Monsieur Yann Gestin au 01 30 51 78 52 pour profiter de cette offre et connaître le menu.



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Roclade de Camargue 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

DU 2 AU 30 DÉCEMBRE

NOËL Chez VAND B

BIÈRES
VINS
SPIRITUEUX
COFFRETS CADEAUX

Vand B CAVE ET BAR - Rue Jean Perrin - ZAC PARIWEST
derrière Kiabi - 78310 MAUREPAS - www.VandB.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLENENT AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 50 03 28



AU MARCHÉ DE MAUREPAS

On ne raconte pas de salade!



Des produits frais en toute saison sous la halle, en centre-ville

MERCREDI ET SAMEDI DE 8H À 13H

PARKING GRATUIT

maurepas.fr



CULTURE



(Photo Arach Pictures)

CATCH D'IMPRO

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

20h30 Espace Albert Camus

De 8€ à 15€

C'est du catch. C'est de l'impro. C'est « Catch d'Impro » ! Tout est dit. Hormis les crises de rire, les quiproquos cocasses, les franches rigolades, les rires à s'en décrocher les mâchoires, les rires de bon cœur, les fou rire... Contre la morosité du quotidien, alors que l'hiver pointe le bout de son nez, essayez « Catch d'Impro ». Une seule prise et votre moral s'améliorera. Comme par enchantement. Aucun effet indésirable (à part, peut-être, la rate qui se dilate).



(Photo DR)

LA BELLE ET LA BÊTE

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

20 h 30 – Espace Albert Camus

De 5 € à 10 €

Venez découvrir l'univers féérique et poétique de cette version pour récitant et ensemble instrumental de « La Belle et la bête ». La pièce dévoile tour à tour les sentiments de peur, d'espoir et d'amour que peuvent éprouver les personnages. Une surprise musicale vous attendra avant cette interprétation proposée par les professeurs du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique. Le conte de Madame Leprince de Beaumont a été mis en musique par Diane Baysang et Frédéric Unterfinger.



(Photo DR)

CONFÉRENCE MAUREPAS CLUB

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

14 h – Espace Albert Camus

Entrée libre

D'où vient l'eau du robinet ? Comment est-elle rendue potable ? Ces questions, et beaucoup d'autres, seront abordées par Caroline Weber au cours de la conférence qu'elle donnera à l'Espace Albert Camus à l'invitation du Maurepas Club. Saviez-vous que l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France ? On peut donc la boire sans crainte. En France, pour être déclarée potable, l'eau doit respecter plus de 60 critères de qualité établis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



CONSERVATOIRE : CONCERT DES FAMILLES

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

17 h – Conservatoire de Musique

Entrée libre sur réservation

La nouvelle n'est pas déconcertante mais mérite d'être rappelée : la musique est un art social où l'on joue souvent de concert. Se rassembler pour partager la passion musicale est un but hautement louable. C'est pourquoi le Conservatoire organise depuis plusieurs années ce « concert des familles » où petits et grands d'une même fratrie se retrouvent pour un moment musical toujours original.

resa.camus@maurepas.fr ou 01 30 66 55 10

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

De 12h à 18h

Repas des seniors

MARDI 3 DÉCEMBRE

De 16h30 à 17h30

Ateliers Partagés

À partir de 8 ans et pour adulte
renseignement et inscription obligatoire:
01 30 16 02 40

Médiathèque le Phare

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

De 10h30 à 11h

Heure du conte / racontine

Pour les 0-3 ans

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque le Phare

De 14h à 16h30

Ateliers partagés

Pour tout public à partir de 8 ans.

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque le Phare

JEUDI 5 DÉCEMBRE

14h

Hommage aux morts pour la France
en Afrique du Nord

Stèle du Souvenir, allée du

Bourbonnais

VENREDI 6 DÉCEMBRE

De 14h à 18h

Thé dansant

Proposé par le Centre Communal
d'Action Sociale. Spécial Téléthon
Salle des Fêtes

VENREDI 6 DÉCEMBRE

De 14h à 16h30

Ateliers partagés

Médiathèque le Phare

20h30

Catch d'impro

Espace Albert Camus

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

De 10h30 à 11h30

Conte musical

« Le Secret d'Olga ». Pour tout public.

Conte musical accompagné à la harpe

celtique pour tout public

Sur réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque le Phare

MARDI 10 DÉCEMBRE

De 16h30 à 17h30

Ateliers Partagés

Médiathèque le Phare

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

De 17h à 17h30

L'heure du conte des plus grands

Médiathèque le Phare

JEUDI 12 DÉCEMBRE

14 h

Conférence du Maurepas Club

Entrée libre

Espace Albert Camus

VENREDI 13 DÉCEMBRE

De 16h30 à 17h30

Ateliers Partagés

Médiathèque le Phare

20h30

« La Belle et la Bête »

Espace Albert Camus

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël et patinoire

Place Jacques-Riboud. Entrée libre

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

17h

Concert des familles

Conservatoire de Musique et d'Art

dramatique

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

DÉCEMBRE

De 14 à 19h

Exposition-vente des ateliers d'arts
plastiques

Carte blanche à Sarah Chaumette

(doyenne de l'association). Exposition-

vente de ses dessins et peintures au

profit de l'APEI (association de parents

de personnes handicapées mentales)

de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Maison Liliane de la Mortière

MARDI 17 DÉCEMBRE

De 16h30 à 17h30

Ateliers Partagés

Médiathèque le Phare

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

De 10h30 à 11h

Les Racontines

Pour les 0-3 ans

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque le Phare

De 17h à 17h30

L'heure du conte des plus grands

Médiathèque le Phare

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Permance vaccinale

Sur rendez-vous au 01 30 66 53 12.

Ne concerne pas le vaccin de la grippe

Centre Communal d'Action Sociale

JEUDI 19 DÉCEMBRE

14h

Cinéma seniors

Proposé par le CCAS

Ciné 7

VENREDI 20 DÉCEMBRE

De 16h30 à 17h30

Ateliers partagés

Médiathèque le Phare

#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



« Samedi 16 novembre, une halle provisoire de 800m² est entrée en service à la plus grande satisfaction des professionnels mais aussi des clients du marché de Maurepas. Une initiative saluée par les habitants, comme en témoigne le post Facebook ci-dessus. Il a été vu par 4 196 personnes, et a suscité pas moins de 2 140 interactions (146 j'aime) »

Une nouvelle mise à jour de l'application @Maurepas V1.8 est disponible gratuitement sur Google Play & Apple store. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas », puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou votre tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée. Mettez votre application à jour pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur et des derniers correctifs !



Google store



Apple store

Bienvenue à

Angéline BARLA
Milann GAMORI
Mohamed HASSAN
Erin LE MOAL
Noémie MEUNIER
Tsiéli MENOUA
Aminata SAKHO

Tous nos vœux de bonheur à

Anissa AÏT EL-BACHA et Sofiane BENBYHY
Marine GAUCHER et Oussama NATTAHI
Catherine TISSERANT et Lionel GUINTINI
Valérie VALENTIN et Christophe AUTIER

Nous nous associons à la douleur des familles de

Roger CASTREMAN
Liliane LAMBRET née BLANADET

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus.

Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

• CCAS : square de la Marche • Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 00 • Espace Albert Camus : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr www.kiosq.sqy.fr • Gymnase Malmédonne : avenue de Limagne • Maison Liliane de la Mortière : 32, rue de l'Iroise • Médiathèque Le Phare : place de Bretagne • Salle des Fêtes : rue Evariste-Galois, à Pariwest

Maurepas magazine - Directeur de la publication : Grégory GARESTIER - Rédaction, conception maquette, mise en page : Service Communication, communication@maurepas.fr 01 30 66 54 90 - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire - Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers - 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01 - Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres

végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062 Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas Contact : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com - www.cithea.com

Retrouvez Maurepas sur



LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes.

Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

« Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Expression en période préélectorale – La réforme territoriale

Depuis septembre la Loi restreint l'usage du journal municipal. Si nous respectons la règle dans les 1.500 caractères qu'on nous attribue, la majorité fait semblant de se priver d'expression alors que dans les 20 autres pages elle ne se prive pas de vanter ses réalisations et de multiplier la photo du Chef...

Quelques mots sur la Réforme territoriale qui nous a conduits à intégrer SQY en 2016 sans aucun débat et d'autres communes

à fusionner (ici ce fut raté avec Coignières). Bilan positif ou négatif ? Ce qu'on peut dire sans polémiquer c'est que cette évolution a compliqué la gestion publique sans apporter ici comme ailleurs la compétence, l'efficacité, la réduction de coûts de gestion attendus. C'est plutôt le contraire. L'éloignement des services et des citoyens n'a fait que s'accroître. Qui est capable de dire aujourd'hui ce que nous apporte SQY ? Des crédits nouveaux certes mais cela n'aura duré que 3 ans et ce sera bientôt fini, juste après les élections municipales... !!

Pour les grands aménagements SQY représente une force. Mais les élus ont du mal à être au courant des dossiers. La

concertation publique (comme pour l'enfouissement de la RN10) semble court-circuiter les élus.

Cette Réforme territoriale a écarté les élus de leur rôle.

Nous y reviendrons dans notre campagne électorale et ferons des propositions pour que Maurepas ne soit pas noyée dans la masse...

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. En route pour mars 2020

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période préélectorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

École de l'Agiot, une situation déplorable !

Notre lettre envoyée au Maire.

« La rénovation de l'école de l'Agiot, que vous présentiez comme « le projet phare de la mandature », semble être conçue et gérée de façon désastreuse.

Nous venons d'être alertés par des parents d'élèves, qui, après avoir prévenu le Rectorat, nous signalent les points très préoccupants suivants :

- Chantier toujours sérieusement inachevé ;
- Des éléments de façades partent en morceaux ;
- Problème d'étanchéité du bâtiment et énormes flaques

dans la cour. À cela s'ajoutent les sérieux problèmes de chauffage dont vous avez déjà eu connaissance. Ces parents, et nous même, vous demandons d'agir au plus vite, regrettant l'absence de communication ». En période scolaire un engin de levage est en action dans la cour de récréation, à rebours des préconisations de sécurité. Les risques de chutes, de la nacelle et d'éléments du bâti n'ont pas été pris en compte.

Les nuisances sonores sont également de nature à troubler la concentration des élèves. Des risques infiniment moindres avaient motivé la fermeture de la piscine !

Faut-il attendre un accident pour que les choses bougent ?

La sécurité n'est pas à géométrie variable ni à l'appréciation des humeurs. L'inauguration a eu lieu avant la fin du chantier. Du jamais vu ! La propagande passe avant la sécurité et le confort des enfants et des personnels.

Après l'accalmie traditionnelle de fin d'année, nous vous retrouverons avec plaisir en 2020.

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaïla Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Père Noël...

Nous savons que les fêtes de fin d'années ont une fonction de trêve dans le planning annuel. Pour autant, nous ne nous laisserons pas éblouir par la poudre de perlimpinpin qui va avec. Même si tout comme vous, sans y croire, nous continuons à faire notre liste au père Noël. Et dans ce cadre, elle est plutôt sérieuse :

- Nous voudrions connaître l'objectif réel du concours « décor de Noël » et son rôle social quand on considère le

budget nécessaire à sa participation.

- Pourquoi le silence agit comme chape de plomb concernant les résultats de l'enquête du Bassin de la Courance alors que les photos montrent que les traces d'hydrocarbures sont récurrentes.

- Nous aimerions aussi connaître le bilan financier des travaux de l'École de l'Agiot. La façade est toujours bâchée, l'arrière du bâtiment attend ses finitions, les arbres ne sont toujours pas plantés, etc. Pourtant les millions d'euros ont bien été engagés.

- Nous souhaiterions que la sécurité soit toujours au centre

des préoccupations des travaux de voirie afin que ce qui s'est produit sur la route de Villeneuve ne se reproduise jamais et que la bêtise soit pour toujours bannie.

- Pour finir, nous apprécions beaucoup que le père Noël intercède pour nous auprès des personnes qui ont autorité sur la ville afin que ces derniers ne dépensent pas inutilement l'argent de la commune, en leur rappelant que la vie continuera après eux.

À tous, nous vous souhaitons un très bon Noël et une belle année 2020

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Madame, Monsieur

La fin de l'année avec ses fêtes approche maintenant à grands pas. Ce sera l'occasion pour la majorité d'entre nous de nous retrouver en famille.

Nous allons bientôt entrer dans cette période particulière, appelée la trêve des confiseurs. D'où nous vient cette expression ? Elle est née au moyen-âge, alors que le roi Louis IX (futur roi Saint-Louis) voulait que les seigneurs

cessent de faire la guerre pendant les fêtes spirituelles et les semaines qui les précèdent. Puis a été définitivement mise en place en pleine constitution de la troisième république à la fin du XIXe siècle, avec la décision des parlementaires de cette époque de ne pas soulever de questions irritantes entre Noël et le jour de l'an.

L'heure est à la concorde. Aussi, nous appelons au respect de cette tradition dans tous les domaines, pendant cette période.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année Vos élus.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK
g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr

XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH LE FUTUR EN LIGNE DE MIRE



485€ /MOIS
SANS APPORT
LLD⁽¹⁾ 48 MOIS / 40 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE
INCLUS JUSQU'AU 31/12/2019



T5 Twin Engine Boîte DCT 7
Hybride Essence 262 CH
Autonomie 100% électrique : 50 km
Consommation Mixte L/100 : 1,9
Emission CO² G/KM : 41
Écotaxe neutre / Zéro TVS

RENDEZ-VOUS D'ESSAI
SUR ACTENA.FR

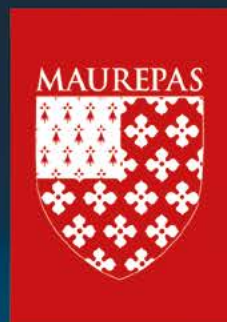
1) Offre de Location Longue Durée sans option d'achat portant sur un véhicule VOLVO XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE avec option peinture métallisée. Offre édictée sur la base du tarif au 16/09/2019. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée de 48 mois et un kilométrage de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien, assistance et gestion des pertes totales... Carte grise non incluse. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Car Fleet Services avant le 31/12/2019, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc...), Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677.
Modèle présenté Volvo XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE : Consommation mixte (L/100 km) : 1,901 – CO2 rejeté (g/km) : 41.

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92
SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT DE

Bonnes fêtes

maurepas.fr